

Quel avenir pour la Syrie et le Liban ?

Jean-François Coustillière *

Le Proche-Orient est, depuis le début du XX^e siècle, le creuset de nombreuses tensions opposant les différents acteurs de la région entre eux ou aux grandes puissances. L'une d'elles concerne aujourd'hui la Syrie et le Liban. Ces deux pays ont vu leurs frontières délimitées par la France après la Première Guerre mondiale, avant d'être entraînés dans les conflits israélo-arabes, étant tour à tour participants et victimes de la guerre du Liban de 1975 à 1989, l'une des plus longues et des plus meurtrières du Monde arabe. Suite aux accords de Taëf en 1989, la Syrie établit une véritable tutelle politique sur le pays du Cèdre qu'elle occupe militairement, attitude qui est globalement acceptée par la Communauté internationale, après la première guerre du Golfe en 1991, compte tenu de son engagement au sein de la coalition dirigée par les Américains contre l'Irak.

Aujourd'hui, Damas et Beyrouth doivent faire face à une nouvelle crise, provoquée en grande partie par la France et les États-Unis qui, à l'automne 2004, ont fait voter à l'ONU la résolution 1559. L'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri, le 14 février 2005, accélère la mise en œuvre de la résolution et les troupes syriennes quittent définitivement le Liban. Les premiers résultats de l'enquête de la commission Melhis qui a suivi l'assassinat donnent lieu, le 30 octobre 2005, au vote d'une nouvelle résolution 1636 sommant la Syrie de coopérer à l'enquête sur l'assassinat de Rafic Hariri.

Face à cette crise politique et diplomatique déclenchée en février 2005, il paraît légitime de s'interroger sur les futurs possibles de ces deux pays. Leur situation géographique, dans le voisinage immédiat de l'Europe, impose de rechercher une stratégie qui favorise le progrès et la prospérité régionale sans toutefois créer un nouvel abcès de fixation qui accroîtrait encore la fracture entre pays occidentaux et pays arabo-musulmans. Pour cela, il convient de rappeler les fondements principaux de la situation actuelle avant d'analyser les risques encourus et de s'efforcer d'identifier des orientations possibles pour l'avenir.

L'accord Sykes-Picot et la formation du nouveau Proche-Orient

De 312 avant J.C. à 1920, la Syrie est une province, plus ou moins importante, de différents empires, notamment l'empire ottoman. Son indépendance est proclamée en 1920 par le « Congrès général syrien » qui élit Fayçal roi. La Syrie comprend alors une vaste région englobant les territoires syriens actuels, le Mont-Liban, la Palestine et la future Transjordanie. Le Liban lui-même, alors occupé par les Français, est exclu.

Dès le début du XIX^e siècle, les puissances occidentales dominent le Moyen-Orient¹(1) et y multiplient les ingérences. La France et la Grande-Bretagne ont notamment des visées sur les régions syriennes²(2).

La France et la Grande-Bretagne au Proche-Orient

L'accord Sykes-Picot est signé le 4 janvier 1916³(3) dans le contexte très tendu que crée la Première Guerre mondiale au Moyen-Orient. La France et la Grande-Bretagne s'engagent à « reconnaître et à protéger un État arabe indépendant ou une Confédération d'États arabes »⁴(4) sur la Péninsule et la partie Nord de l'Orient arabe. Ces deux pays reçoivent chacun un protectorat (la France sur le littoral

(1)¹ Qui abrite des enjeux stratégiques et moraux de portée internationale : la route des Indes, le canal de Suez, les Détroits ottomans, la Terre sainte.

(2)² Soit le Mont-Liban, les vilayets de Beyrouth, Damas, Alep, et le sandjak d'Alexandrette.

(3)³ L'accord Sykes-Picot est conclu après plusieurs mois de tractations, notamment sur la Palestine et les limites du protectorat français (la Grande-Bretagne cherchant à les réduire au maximum pour satisfaire les demandes du chérif Hussein).

(4)⁴ The Avalon Project at Yale Law School, *The Sykes-Picot Agreement: 1916*, www.yale.edu. La Grande-Bretagne et la France devaient satisfaire au maximum les demandes d'Hussein pour s'assurer du bon déroulement de la future Révolte arabe.



libanais - zone bleue -, l'Angleterre sur la basse Mésopotamie – zone rouge), et une zone d'influence (la France sur la Syrie intérieure – zone A, la Grande-Bretagne sur la région de Bagdad – zone B). La Palestine deviendrait une zone internationale (zone brune) partagée en trois lots : un français, un britannique et un sous mandat international. Quand bien même cet accord ne sera pas respecté à la lettre, il est l'origine du découpage actuel du Moyen-Orient.

La conférence de San Remo en avril 1920 fixe définitivement les zones d'influence de la France et de la Grande-Bretagne. La première reçoit un mandat⁵(5) sur la Syrie et le Liban, la seconde sur l'Irak et la Palestine⁶(6). La France et l'Angleterre se déploient progressivement entre 1920 et 1922.

Syrie et Liban au XX^e siècle : bref rappel historique

Le 1^{er} septembre 1920 est proclamé l'État du Grand Liban. En 1926, le pays se dote d'une constitution qui établit un système politique confessionnel et devient la « République libanaise ». Mais ce n'est qu'en 1943, le 22 novembre, que l'indépendance est proclamée et que le « Pacte national » est institué⁷(7). Le pays est définitivement évacué par la France en décembre 1946.

En Syrie, la pacification du pays n'est obtenue qu'en 1922, alors que les premières organisations nationalistes naissent dans la clandestinité. En très peu de temps, elles provoquent des manifestations de masse contre les Français⁸(8). La Syrie est en situation quasi-insurrectionnelle au début 1936. L'indépendance est finalement proclamée en 1941 mais les troupes françaises et britanniques⁹(9) ne se retirent du pays que le 7 avril 1946.

Dans les années 1940, l'immobilisme du pouvoir syrien entraîne la naissance du Ba'th et l'apparition des Frères musulmans¹⁰(10). Jusqu'à la fin des années 1960, l'instabilité politique est constante. En novembre 1970, Hafez el-Assad, fondateur du néo-Ba'th en 1966, s'empare du pouvoir par la force. Le nouveau régime réprime toute opposition. Il entame une politique de libéralisation économique, renforce les liens de la Syrie avec l'URSS, puis avec les États-Unis. En 1972, il accepte la résolution 242 de l'ONU sur le règlement du conflit israélo-palestinien¹¹(11), même si Israël a envahi le Golan en 1967.

Le Liban connaît lui aussi une forte instabilité politique¹²(12), même s'il profite d'un développement économique très satisfaisant. Cette précarité s'accroît avec l'arrivée de nouvelles vagues de réfugiés palestiniens après 1967 et l'essor des mouvements de résistance. En 1975, la guerre civile libanaise commence et durera jusqu'en 1990, marquée entre autres étapes par l'intervention syrienne (1976), la « guerre des milices » (années 1980), et l'invasion israélienne (1982). Signés en octobre 1989, les accords de Taëf mettent fin à la guerre et autorisent les forces syriennes à rester au Liban durant au moins deux ans pour aider à la reconstruction de l'autorité de l'État. Les élections législatives de 1992,

(5)⁵ Notion définie à l'article 22 du pacte de la SDN adopté à Versailles. Les populations des puissances vaincues sont placées sous la tutelle des puissances mandataires chargées de les conduire vers l'indépendance. Une clause spéciale sur l'Empire ottoman stipule que les populations de cette région ont déjà atteint un fort degré de développement et qu'ils pourront accéder à l'indépendance rapidement.

(6)⁶ La Grande-Bretagne ne crée le royaume de Transjordanie qu'en 1921.

(7)⁷ Les Musulmans acceptent que le Liban soit séparé de la Syrie, tandis que les Chrétiens reconnaissent l'arabité du Liban.

(8)⁸ Comme, de juillet 1925 à avril 1926, la « Grande Révolte syrienne », le plus grand mouvement populaire du Moyen-Orient dans les années 1920.

(9)⁹ Les Britanniques étaient intervenus à Damas pour imposer aux Français un retrait militaire.

(10)¹⁰ Le Ba'th ou Baas (le parti de la renaissance socialiste) est créé par le chrétien Michel Aflak et le sunnite Salah al-Din Bitar en 1943. De sensibilité laïque, sa doctrine repose sur deux piliers : une nation arabe unifiée et un socialisme anti-marxiste fondé sur l'individu. Les Frères musulmans, qui promeuvent l'islam politique et étatique, sont une société fondée par Hassan al-Banna en 1928 en Égypte contre une occidentalisation croissante du pays.

(11)¹¹ Adoptée le 22 novembre 1967 suite à la Guerre des Six jours et à l'occupation par Israël de la Cisjordanie, de Gaza, du Sinaï, du Golan et de Jérusalem Est, la résolution 242 de l'ONU demande le « retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés », la reconnaissance de l'intégrité territoriale de tous les États de la région, le règlement de la question des réfugiés palestiniens. L'Égypte, le Liban, la Jordanie et Israël acceptent directement la résolution.

(12)¹² Notamment avec l'insurrection des classes moyennes et populaires arabistes de mai 1958 contre la politique pro-occidentale du gouvernement.

boycottées par les populations anti-syriennes des secteurs chrétiens, voient Rafic Hariri (sunnite) devenir président du Conseil et former son gouvernement. Les querelles politiques entre les membres des différentes communautés du gouvernement confortent Damas dans sa position d'arbitre et dans son rôle tutélaire. En 1998, les élections présidentielles reflètent toujours le poids notable de la Syrie dans la vie politique libanaise : Émile Lahoud est imposé par Damas.

Le Royaume-Uni et la France, à travers les mandats exercés au Proche Orient et les découpages préconisés, ne peuvent pas être indifférents au devenir de la Syrie et du Liban. L'instabilité actuelle prend en partie racines dans cette Histoire complexe et conflictuelle. Au-delà de la nécessité de privilégier dans le voisinage de l'Union européenne la stabilité et la sécurité, il semble naturel, du fait des liens historiques existants, que les Français et les Britanniques s'efforcent de contribuer à la recherche d'une solution acceptable par tous.

Des risques d'un isolement de la question syro-libanaise sur la scène internationale

Le contexte actuel en Syrie et au Liban

Aujourd'hui, le Proche-Orient est très fortement déstabilisé, notamment par le conflit israélo-palestinien¹³(13) et par l'occupation américaine de l'Irak depuis 2003. La Syrie et le Liban réagissent de façon complexe à ces événements extérieurs, d'autant plus que leur situation interne est difficile.

L'économie

L'économie syrienne, peu florissante, est dans une période de transition¹⁴(14). Pour l'heure, le problème majeur qui se pose aux Syriens est celui d'une forte croissance démographique¹⁵(15) et de l'arrivée, tous les ans, d'un nombre important de jeunes sur le marché du travail. Le taux de chômage des jeunes est très important¹⁶(16). En outre, les ressources pétrolières ont baissé depuis la guerre en Irak, privant Damas d'une source importante de revenus et l'imposition des sanctions américaines nuit aux investissements étrangers. Le faible taux d'endettement du pays constitue cependant un atout qui mérite d'être souligné. .

Au Liban, la situation économique est tout particulièrement délicate. L'endettement du pays représente 170% du PIB¹⁷(17), l'un des taux les plus élevés au monde, ce qui constitue un problème majeur pour ce pays. Les Libanais subissent des conditions de vie qui se dégradent notamment avec la forte hausse du coût de la vie, un taux de chômage important même s'il est difficilement mesurable et surtout le gel des salaires intervenu en 1996. Les investissements européens et des monarchies du Golfe ne semblent pas apporter de progrès significatifs tandis que la corruption et les habitudes électorales, fortement consommatrices de moyens financiers, continuent de faire l'objet de dénonciations régulières.

(13)¹³ Qui galvanise les opinions publiques de tous les pays de la région, et qui est devenu, depuis 1948, un facteur non négligeable pour l'équilibre des politiques intérieures de chaque tat

(14)¹⁴ Le pays tente de passer d'une économie étatisée à un système plus libéral, mais aussi d'une conception autarcique à une stratégie d'ouverture économique sur l'étranger.

(15)¹⁵ 2,34% en 2005, estimation United States Census International programs Center

(16)¹⁶ 72% chez les 15-24 ans en 1999 – pour un taux global de l'ordre de 11,7 %.

(17)¹⁷ Site RELEX de l'UE – « relations avec le Liban » - 27 juin 2002

La politique

Depuis plusieurs années, le régime syrien est soumis aux tensions existantes entre les vieilles et les nouvelles gardes, entre les divers membres du cercle proche de Bachar Al-Assad, entre les différents réseaux économiques en compétition au Liban et entre les officiers supérieurs. La société syrienne est tout aussi fragilisée par le développement de mouvances d'opposition : les Kurdes, les défenseurs des droits de l'Homme ou les islamistes.

Le Liban est lui aussi dans une situation tendue. Le pays a toujours été divisé entre les différentes confessions et les différents clans : chrétiens, sunnites, chiïtes, druzes, pro ou anti-syriens. La présence des camps de réfugiés palestiniens accroît encore cette vulnérabilité et envenime le débat public. Toutes ces divisions ont provoqué l'essoufflement du pouvoir central, au profit d'un Hezbollah dynamisé, au moins au Sud. Dans le même temps, les classes rurales ainsi que les populations urbaines modestes subissent une paupérisation alarmante..

L'intérêt du Liban pour la Syrie

Depuis la fin de la guerre, la Syrie exerçait une certaine « mainmise »¹⁸(18) sur le Liban, qui représente une véritable manne économique et financière et une importante source de revenus alimentée notamment par des centaines de milliers de travailleurs immigrés.

Le Liban est également un enjeu stratégique pour la reconquête du plateau du Golan espérée par la Syrie depuis 1967.

Mais, la Syrie exerce aussi sa domination au niveau politique. Elle a imposé aux présidentielles d'octobre 2004 le renouvellement du mandat de son principal allié au Liban, Émile Lahoud¹⁹(19) et assis son pouvoir en instrumentalisant les incessantes divisions, coutumières des Libanais, entre leurs représentants politiques des différentes confessions

Les derniers événements en Syrie

Avant l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri²⁰(20), la Syrie était déjà isolée. Depuis l'intervention américaine en Irak en 2003, assiégée géographiquement par la Turquie, Israël et les États-Unis, elle était l'objet de nombreux soupçons : protection de combattants irakiens selon les Américains et les Israéliens, volonté de posséder des armes de destruction massive selon la communauté internationale²¹(21), soutien au Hezbollah libanais et au Hamas palestinien. Washington avait, depuis mai 2004, imposé des sanctions économiques à Damas. En dépit des efforts conduits par la Syrie en direction d'Ankara et d'Israël²²(22) et malgré la procédure d'accord d'association avec l'Union européenne²³(23) engagée par ce pays, les États-Unis et la France ont continué d'exercer des pressions sur Damas et ont réussi à faire adopter à l'ONU la résolution 1559, le 2 septembre 2004. Celle-ci exigeait l'évacuation des troupes syriennes du Liban et l'arrêt des ingérences de Damas dans le pays du Cèdre.

L'assassinat de Rafic Hariri le 14 février 2005, a placé la Syrie dans une situation périlleuse car elle est directement accusée d'avoir commandité le crime et cela même si jusqu'à aujourd'hui aucune preuve n'a pu être apportée par le comité d'investigation international.

(18)¹⁸ Près de 20 000 soldats syriens stationnaient au Liban, les services secrets étaient très présents dans le pays.

(19)¹⁹ Ce qu'elle avait déjà fait en 1995 avec le président candidat Elias Hraoui, alors qu'au Liban, selon la loi, le président n'est pas rééligible.

(20)²⁰ Premier ministre sunnite de 1992 à 1998 et de 2000 à 2004.

(21)²¹ En tous cas la Syrie n'a pas voulu signer l'accord d'association avec l'Union européenne, la clause sur les ADM faisant débat.

(22)²² Bachar al-Assad avait fait une offre de paix à Israël et avait décidé de ne plus intégrer la question palestinienne à son discours. Le contentieux avec Ankara existe depuis l'avènement de la Syrie indépendante, à propos de la région d'Alexandrette située à la frontière syro-turque. Elle a plusieurs fois donné lieu à de véritables crises diplomatiques.

(23)²³ L'Union européenne est le principal partenaire économique de la Syrie et un accord d'association est prévu dans le cadre du Processus de Barcelone. En octobre 2006, le projet de texte est toujours en attente de signature du Conseil européen

La Syrie a donc satisfait une partie des demandes de la résolution 1559 et a retiré en avril ses hommes stationnés au Liban. La nouvelle résolution 1636 a été votée, accroissant encore la pression sur le régime de Bachar El-Assad.

La guerre entre Israël et le Hezbollah sur le territoire libanais durant l'été 2006 a conduit à la résolution 1701 et au déploiement de la FINUL 2. Aussitôt la Syrie a été suspectée de continuer à autoriser l'acheminement d'armes vers le Hezbollah.

De plus elle est systématiquement montrée du doigt lors des divers assassinats de personnalités libanaises connues pour leurs sentiments anti-syriens, et plus particulièrement le dernier en date celui de Pierre Gemayel, fin novembre.

Les derniers événements au Liban

Avec la campagne contre les ingérences syriennes du printemps 2005, l'unité nationale semblait enfin retrouvée, toutes les confessions se rassemblant pour protester. Au dernier tour des élections législatives de juin, l'alliance « anti-syrienne » dirigée par Saad Hariri²⁴(24), fils de Rafic Hariri, a finalement remporté la majorité absolue au sein du nouveau Parlement. Mais cette victoire ne semble pas inaugurer une ère de communion entre les différentes confessions, bien au contraire²⁵(25). En fait, la coalition menée par le sunnite Saad Hariri a vite ré-adopté le leitmotiv confessionnel pour faire campagne, notamment contre le général Michel Aoun. L'espoir d'un recul du confessionnalisme et d'une possible refonte du système semble donc disparaître. Or ce confessionnalisme, qui règle l'ensemble de la vie politique libanaise depuis la répartition des plus hautes fonctions de l'État n'est pas favorable à l'instauration de la démocratie et de la prise en compte équitable d'une réelle expression populaire. Elle ne peut engendrer que frustrations et tentatives de manipulations.

Les élections législatives de juin 2005 seraient les « premières élections libres depuis le départ des Syriens », selon la presse internationale. Mais, au vu des alliances et des stratégies utilisées par tous les politiques libanais pour conquérir le pouvoir, on peut penser qu'il est très prématuré d'affirmer la fin des ingérences syriennes, tandis que la majorité n'hésite pas à se contredire et à s'associer à des pro-syriens.

Cette analyse semble se confirmer avec l'instabilité qui a suivi l'attaque israélienne contre le Hezbollah, en territoire libanais en juillet-août 2006.

Par la Résolution 1701, le Conseil de sécurité constate que la situation au Liban constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales. Le Conseil lance un appel en faveur d'une cessation totale des hostilités et réaffirme son ferme appui en faveur du strict respect de la Ligne bleue.

Il complète le mandat initial de la FINUL délivré par les résolutions 425 et 426 en 19783, au regard de la nouvelle situation dans laquelle elle se trouve. Le mandat confié à la FINUL est celui du contrôle de la cessation des hostilités et d'un soutien apporté au gouvernement libanais pour le déploiement de son armée, pour la délivrance de l'aide humanitaire et la mise en place d'une zone exempte d'armes. Il ne comprend ni le désarmement actif du Hezbollah ni l'action directe vis-à-vis de la population libanaise. C'est ainsi que le Secrétaire général du mouvement, Cheikh Hassan Nasrallah, s'est engagé dans son discours télévisé du 27 août, à laisser les forces armées libanaises et la FINUL accomplir leur mission au Sud-Liban sans interférence, pour autant qu'elles ne cherchent pas à désarmer le Hezbollah.

Cependant, le conflit de l'été a conduit à confirmer les tensions existantes au sein des communautés libanaises. Le gouvernement de Fouad Siniora est dénoncé comme partisan, non équitable et manipulé par les puissances étrangères, au premier rang desquelles les Etats-Unis et la France. La partie adverse soupçonne le courant patriotique de Michel Aoun, le Hezbollah et Amal de faire le jeu des Syriens. Les assassinats se poursuivent, les manifestations de rue se multiplient et des incidents apparaissent qui à tout moment pourraient faire dégénérer la situation en guerre civile. Les oppositions d'opinions sur la création d'un tribunal international ajoutent à la suspicion d'une simple division entre pro et anti syriens, ce qui semble excessivement simpliste.

(24)²⁴ Qui n'a pas hésité à s'allier au Hezbollah et à Amal, les deux partis chiites pro-syriens et protégés par Damas, pour s'assurer une bonne place au Sud-Liban.

(25)²⁵ Elle s'était pourtant définie comme telle au lendemain du 14 février

De fait, même si les lignes de séparation passent parfois à l'intérieure des communautés, notamment la communauté chrétienne, c'est bien à un retour à la prééminence du communautarisme que l'on assiste. D'un côté les sunnites et une partie des chrétiens, de l'autre les chiites, les druzes et les chrétiens de Aoun.

Les risques encourus

Sur le Liban

Les formations et les partis s'organisent au Liban sur une base confessionnelle et clanique, les fils succédant aux pères de manière quasi systématique²⁶(26). Aujourd'hui, loin d'être réconciliées, les communautés s'observent avec méfiance. Il y a toujours un fossé entre chrétiens et musulmans, accentué par leur divergence d'appréciation sur les engagements français et américain au Liban. Au sein même des communautés il existe encore des oppositions, notamment entre sunnites et chiites.

Le départ forcé de la Syrie pourrait déboucher sur différentes conséquences. La tutelle syrienne était en place depuis près de 15 ans, elle était donc, même si c'était par défaut et par abus, garante de la stabilité du Liban. Avec l'intensification de la revendication confessionnelle associée aux frustrations engendrées par le déséquilibre entre communautés, un retrait aussi rapide de la Syrie peut perturber le fragile équilibre libanais, de nouveau soumis à ses vieux démons, sans la menace de l'« épée de Damoclès » brandie par son puissant voisin, d'autant plus que ce dernier ne fera rien pour calmer les différends. Les élections du mois de juin ont vu la victoire de la coalition sunnite de Saad Hariri²⁷.(27) Celui-ci, riche homme d'affaires proche du régime saoudien, n'est que peu qualifié politiquement. Pour autant les médias nationaux se sont bien gardés d'apporter la moindre critique sur les relations et la fortune²⁸(28) de la famille Hariri, pas plus que sur les critères qui l'ont conduit au poste qu'il occupe. Une fois encore les aspects claniques et familiaux ont prédominé dans les choix effectués. Cette confortation des clivages confessionnels et des clientélismes, sans arbitre, peut rapidement engendrer des affrontements, aussi bien entre confessions qu'à l'intérieur des communautés, auxquelles s'ajouteront les troubles liés à la présence des 400 000 immigrants palestiniens.

Sur la Syrie

Avec l'application de la résolution 1559, Damas voit diminuer son influence sur le Liban ce qui réduit d'autant sa capacité à adosser l'économie syrienne à celle de son voisin. Même si le départ des troupes n'a certainement pas fait disparaître l'étroit et complexe maillage des réseaux croisés, l'économie syrienne n'en tirera plus le même intérêt. Les difficultés économiques éprouvées par Damas s'aggraveront. D'éventuelles sanctions économiques contre le pays ne pourraient qu'aggraver encore la situation qui pourrait déboucher sur des mouvements de revendication fortement déstabilisateurs pour le pays et donc la région.

En effet, les pressions des États-Unis et de la France, la résolution 1559, l'isolement international, même au niveau du monde arabe, fragilisent le régime syrien. Certes, il s'agit d'un régime fortement autoritaire dont la gouvernance est loin d'être exemplaire, qu'il importe de contraindre à évoluer pour la sécurité de la région. Au demeurant, un renversement brutal du régime aurait des conséquences –une fois encore très incertaines– qu'il semble excessivement dangereux de risquer. L'islamisme radical inspiré du mouvement des Frères musulmans, très populaire dans le pays, peut accéder au pouvoir. Cette hypothèse est plausible, mais d'autres comme celle d'un autre pouvoir d'inspiration militaire tout aussi critiquable n'est pas à écarter.

Une fois encore, il semble raisonnable de préférer une évolution à une révolution et donc d'amener le régime actuel à modifier ses choix. Le choix de l'aventure peut conduire à étendre à la Syrie la situation de troubles, telle qu'elle se développe aujourd'hui en Irak, sous la forme d'une guerre civile.

Sur la région (Turquie, Irak, Israël)

(26)²⁶ Camille et Dany Chamoun (assassiné), Rafik (assassiné) et Saad Hariri, Rachid (assassiné) et Omar Karamé, Soleiman et Tony Frangié (assassiné), Kamal (assassiné) et Walid Joumblatt, Bachir (assassiné) et son frère Amine Gemayel.

(27)²⁷ Alliée aux chiites d'Amal et du Hezbollah.

(28)²⁸ La dette du pays est passée de 3 à 18 milliards de dollars sous le gouvernement Hariri de 92 à 98.

Le retour redouté au communautarisme au Liban et le risque d'une déstabilisation de la Syrie ne seraient pas sans effet sur la région.

En Turquie, une telle situation peut faire ressurgir à la fois les dossiers kurde et du sandjak d'Alexandrette. Le désordre peut amener la tentation soit de réduire une fois pour toute le soutien des Kurdes de Syrie (500.000) aux Kurdes turcs, soit de prendre des gages pour l'avenir de la région d'Alexandrette.

En Israël, le désordre sur ses frontières nord-est peut soulever la question de la profondeur stratégique du Golan et la tentation, ici aussi, de prendre des gages pour repousser la présence de mouvements islamistes potentiellement agressifs le plus loin possible de la bordure du plateau du Golan. La question du Sud Liban peut également ré-émerger si les affrontements communautaires devaient déboucher sur une surenchère du Hezbollah, du Djihad ou du Fatah, notamment sur les régions au nord d'Israël.

Enfin, sur l'Irak, la disparition en Syrie d'un pouvoir fort peut entraîner le développement de soutiens aux mouvements combattants, de filières d'approvisionnement en renforts et de lignes logistiques.

Par ailleurs l'apparition d'une nouvelle zone de crises, qui plus est anciennement liée aux ex-pays de l'Est, ne peut que favoriser la prolifération d'armes non conventionnelles.

La situation actuelle de la Syrie et du Liban fait redouter des risques que ne manqueraient pas d'engendrer une stratégie imprudente et brutale vis-à-vis de ces pays. Il semble nécessaire, certes de les pousser à adopter des systèmes de gouvernement plus démocratiques et moins claniques, mais surtout de procéder avec attention et progressivité pour tenir compte des caractéristiques sociales et culturelles. Les populations si elles aspirent évidemment à la démocratie et à une meilleure gouvernance, ont une large expérience des guerres civiles et des conflits, souvent instrumentalisés par des forces extérieures aux pays. Elles redoutent plus que tout le retour à la violence et refuse l'aventurisme. Elles sont capables de basculer dans des attitudes qui déjoueront les projets les mieux construits par des experts extérieurs.

Il convient donc d'adopter une approche qui associe largement l'ensemble des représentants reconnus des populations ainsi que les pouvoirs en place. C'est là que la contrainte doit s'exercer. Cette approche devra alors viser à identifier par la négociation des solutions acceptables et honorables que ces représentants et ces pouvoirs puissent promouvoir auprès de leurs inféodés.

III/L'importance d'une aide européenne neutre, offrant de nouvelles perspectives

3.1 Comment traiter la Syrie et le Liban pour qu'ils puissent vivre ensemble ?

Dans la perspective évoquée, il importe de fixer des lignes d'orientation pour la négociation envisagée et constituer ensuite une base de discussion à partir d'un projet directeur.

Le Liban et la Syrie ont besoin l'un de l'autre, il est illusoire de vouloir pérenniser une séparation étanche issue pour l'essentiel des mandats européens. Au contraire, ne serait-il pas préférable de promouvoir une alliance étroite entre Damas et Beyrouth ?

L'Union européenne pourrait être le médiateur d'un tel projet, chargée d'apporter un soutien en échange du relais avec les autres parties intéressées notamment dans la région. Elle constituerait ainsi à la fois un conseil et un garant alors que le contexte régional est fortement marqué par l'effondrement des repères géostratégiques depuis l'intervention américaine dans la région.

La Syrie doit pouvoir bénéficier d'un large soutien pour renoncer à son système traditionnel et réussir sa modernisation. Un tel projet mériterait un engagement fort de l'Union européenne.

Le système politique du Liban, qui repose aujourd'hui sur un partage confessionnel des responsabilités, doit dépasser ce principe contraire au développement de la démocratie et propice à l'émergence de tensions claniques. Ce système entretient les inégalités entre les votants et favorise des pratiques féodales dans la classe politique. En 30 ans, le paysage politique s'est très peu renouvelé au Liban et certains partis entretiennent des liens ambigus avec la Syrie pour garder le pouvoir.

Les élections de juin 2005, saluées par les puissances occidentales, n'ont été qu'un pis-aller. Les observateurs internationaux présents sur place ont d'ailleurs émis des réserves et ont souligné l'urgence d'une refonte de la loi électorale²⁹(29).

Ici aussi l'Union européenne peut jouer un rôle de conseil pour aider à identifier des solutions, adaptées aux réalités et aux cultures du pays, en échange d'un soutien déterminé pour la réussite des projets alors adoptés.

Le développement des sociétés civiles dans les deux pays s'impose et l'aide à leur émergence doit faire l'objet d'un effort particulier des Occidentaux.

Compte tenu de ses liens anciens avec le Liban, mais aussi bien sûr, avec la Syrie, il paraît naturel que la France s'inscrive nettement et clairement dans la promotion de telles démarches, en partenariat avec ces deux pays, et à leur profit conjoint dans la perspective de la paix et de la prospérité du voisinage européen.

3.2 L'idée d'une « fédération »

L'idée d'une structure de type fédératif n'est pas très populaire parmi la plupart des interlocuteurs étatiques occidentaux de ces pays. Pourtant, une politique de soutien à un regroupement régional pourrait être cohérente de la part de la France et de l'Union européenne, qui apportent déjà leur appui à la Ligue arabe³⁰(30), à l'Union du Maghreb Arabe (UMA), ou encore au Conseil de Coopération du Golfe (CCG).

Comment promouvoir l'idée d'une fédération ?

L'Union Européenne et la France doivent avant tout s'impliquer de manière plus équilibrée en Syrie et au Liban, dans l'accompagnement et la mise en place d'une transition démocratique dans les deux pays. Elles pourraient instaurer un dialogue avec la Syrie tout en posant des conditions au régime baasiste. Cette démocratisation ne peut se faire qu'avec une volonté forte des pays concernés mais aussi avec une aide extérieure déterminée compte tenu des freins culturels et traditionnels des deux pays.

Les travaux devront s'effectuer progressivement en coopération entre les deux pays avec le conseil de l'Union européenne. Ils devront apporter des réponses :

- pour éliminer la corruption,
- pour établir des relations claires entre la Syrie et le Liban,
- pour laïciser les institutions,
- pour faire émerger la démocratie.

Le but serait d'adopter une association économique et politique serrée entre ces deux pays, sous une forme fédérative dont les contours seraient définis par les Libanais et les Syriens avec le soutien européen. Ce soutien serait incitatif permettant de conforter puis de décupler les progrès accomplis.

Aujourd'hui cette démarche paraît à la fois urgente et nécessaire. La situation est fragile et instable. Tous les ingrédients sont en place pour le développement de nouvelles violences et d'une nouvelle insécurité régionale

Les dernières élections libanaises ont mis en place des personnalités toujours aussi proches du pouvoir syrien.

Le partage confessionnel des responsabilités politiques au Liban est confirmé.

Les pressions internationales sur la Syrie peuvent ouvrir une aventure imprudente et engendrer un désespoir des populations particulièrement dangereux.

Il importe donc que les actions diplomatiques occidentales, comprenant, entre autres, les pressions sur la Syrie pour le bon déroulement de l'enquête sur l'assassinat de Rafic Hariri, ou l'exigence de l'application de la 1559, doivent être accompagnées de propositions ouvrant un espoir pour l'avenir

(29)²⁹ Issa GORAIEB, *Après la tempête*, L'Orient le Jour, 21 juin 2005.

³⁰ Discours de M.Chirac en 1996 au Caire : « *Troisième principe : nous soutenons l'aspiration des peuples arabes à la solidarité et à l'unité. Comme en Europe, indépendance et rapprochement peuvent aller de pair. La France apporte son appui à la Ligue arabe et aux regroupements régionaux qui s'affirment du Maghreb au Machrek* »

afin d'éviter de désespérer les Syriens. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour l'avenir de la sécurité de l'Union européenne à ses frontières.

J.-F. C.

Avec la contribution de Mlle Carole PrévotEAU